

23 décembre 2004

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,
Président de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la suspension des travaux de la session**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous voici arrivés au terme de la première phase de nos travaux, période chargée mais fructueuse durant laquelle l'Assemblée générale a examiné de nombreuses questions à son ordre du jour. On retiendra notamment que 279 résolutions ont été adoptées, dont 208 par consensus.

Avant de suspendre nos travaux à ce stade, permettez-moi de vous faire part de quelques brèves observations sur les progrès accomplis et sur les échéances à venir.

Trois points majeurs, parmi toutes les questions abordées, ont marqué cette première étape : la poursuite du processus de revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ; la publication du rapport du Groupe de Personnalités de Haut Niveau sur les menaces, les défis et le changement, et la préparation de la Réunion Plénière de Haut Niveau de l'Assemblée générale de septembre 2005, dont nous avons adopté, par consensus, la résolution fixant les modalités d'organisation, le vendredi 17 décembre dernier.

Ces trois points s'inscrivent parfaitement dans la réflexion générale sur la réforme, je dirais plutôt sur la capacité d'adaptation de l'Organisation des Nations Unies aux enjeux de notre temps.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Lors du débat général, nos dirigeants ont notamment réaffirmé la nécessité de réformer le système des Nations Unies. Cela est de bon augure car, pour aboutir, le processus de réforme actuel doit être soutenu par une réelle volonté politique.

En effet, comme le souligne le rapport du Groupe de Personnalités de Haut Niveau, et je partage cet avis, " la force des institutions dépendra toujours de l'énergie, des ressources et de l'attention que les Etats membres et leurs dirigeants voudront bien leur consacrer ".

S'agissant de la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, je me réjouis des progrès accomplis. Aux avancées enregistrées pendant la 58^{ème} session, se sont ajoutés des efforts remarquables aussi bien dans le contenu que dans la rationalisation de l'ordre du jour des travaux.

Nous avons entamé la mise en œuvre des résolutions 58/126 et 58/316 concernant la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

Ainsi, le rôle du Bureau au cours de cette première partie de la 59^{ème} session s'est accru. Il a notamment tenu des séances officieuses pour l'examen de ses méthodes de travail, la revitalisation de l'Assemblée et la préparation de la Réunion Plénière de Haut Niveau de 2005.

D'autres séances officieuses ont été consacrées au NEPAD, aux enfants et aux conflits armés, ainsi qu'à l'aide humanitaire. Toujours en application de ces deux résolutions, les grandes commissions se sont attelées à la rationalisation de leurs programmes de travail et de leurs ordres du jour respectifs.

Comment ne pas apprécier tous ces progrès qui visent, en définitive, à restaurer l'autorité et le rôle central de l'Assemblée générale en tant qu'institution à vocation universelle ?

Contrairement à l'image répandue, mais ô combien erronée d'une Assemblée générale impotente, le travail des femmes et des hommes qui l'animent au quotidien, montre que l'Assemblée générale est bel et bien un organe dynamique.

Ses décisions, certes moins spectaculaires, façonnent depuis plus d'un demi-siècle l'ordre international et contribuent à transformer nos nations respectives.

Un élément important de la réussite du processus de revitalisation réside dans la conviction partagée par tous les Etats membres du caractère indispensable de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale demeure l'unique cadre légitime d'expression des aspirations de toutes les nations du monde. Elle contribue fortement à refaçonner le visage de l'ONU, à lui donner un peu plus d'éclat et de crédit, même si, bien entendu, beaucoup reste à faire pour qu'elle puisse accomplir pleinement les nobles responsabilités que lui reconnaît la Charte. Pour poursuivre la revitalisation de notre Assemblée, je compte sur l'appui et le concours de tous.

Comme vous le savez, j'ai nommé cinq Facilitateurs chargés de coordonner nos efforts collectifs. Il s'agit des Représentants permanents du Costa Rica, du Kenya, de Singapour, de la Suède et de la République Tchèque. Je ne doute pas qu'ils seront à la hauteur de leur tâche, et vous invite à les soutenir.

Le rapport du Groupe des Personnalités de Haut Niveau sur les menaces, les défis et le changement se révèle également comme une contribution de grande portée dans l'objectif d'adapter les Nations Unies aux réalités du 21^{ème} siècle.

Je tiens à féliciter une fois de plus le Secrétaire général, Monsieur Kofi Annan, qui a eu l'heureuse initiative d'un rapport aux propositions courageuses.

Nos consultations sur ce rapport, en janvier prochain, devront nous permettre d'apporter des réponses appropriées aux grandes préoccupations de l'heure.

Nous aurons aussi à nous pencher sur les recommandations du rapport Sachs sur le Projet du Millénaire, dont la parution est prévue le 17 janvier 2005.

Comme je l'ai indiqué dans ma feuille de route, que je vous ai communiquée hier mercredi 22 décembre 2004, la sortie du rapport d'ensemble du Secrétaire général, attendu en mars 2005, marquera le démarrage des consultations de fond en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Si nous voulons assurer une véritable sécurité collective, si nous voulons éradiquer la pauvreté, si nous voulons mettre un terme aux pandémies meurtrières - je pense en particulier au VIH/SIDA et au paludisme -, si nous voulons éradiquer les guerres, la criminalité transnationale, la famine, la dégradation de l'environnement... Bref, si nous voulons réellement construire un modèle idéal de société pour les générations futures, alors il nous faudra aller au-delà des déclarations de principes et nous employer pleinement à la réalisation de nos engagements, notamment dans les domaines économique et social.

Dès notre retour en janvier 2005, il nous faudra donc redoubler d'ardeur pour travailler à l'élaboration de solutions concrètes et appropriées aux problèmes qui se posent à l'ONU.

Il nous incombe de faire avancer le processus de réforme en cours, en cette période charnière de l'histoire de notre organisation.

A cet égard, il nous faudra aussi, autant que faire se peut, suivre la feuille de route, en vue de préparer, le mieux possible, la Réunion plénière de haut niveau.

En œuvrant collectivement à la bonne préparation de cette Réunion capitale de septembre 2005, nous contribuerons largement à opérer les changements dont notre organisation a tant besoin. Nous lui donnerons ainsi les moyens de répondre davantage aux attentes légitimes des peuples du monde pour plus de paix, de justice et de solidarité.

Avant de conclure, je voudrais saisir à nouveau cette occasion pour féliciter l'ensemble des délégations pour leurs précieuses contributions à l'élaboration et à l'adoption par consensus de la résolution 59/145, qui nous permet d'envisager, dès maintenant, les événements de 2005 avec plus de sérénité.

J'aimerais aussi renouveler mes sincères remerciements aux membres du Secrétariat, en particulier au Secrétaire général Adjoint, Monsieur Jian Chen, et à son Département, pour l'incalculable appui qu'ils n'ont cessé de m'apporter depuis ma prise de fonction.

Permettez-moi enfin, Excellences, Mesdames et Messieurs, de vous souhaiter mes meilleurs vœux et d'agréables vacances.

Je vous remercie.